

Val d'Oingt, le 08/05/2020

POINT INFO n°9 « CORONAVIRUS »

Voici les informations de la semaine :

NOUVEAUTÉS

- **NOUVELLES MESURES EN VUE DU DÉCONFINEMENT**

- **Point sur la distribution de masques :**

- De la part de la Mairie :

- Dans un 1^{er} temps des masques dits « chirurgicaux » seront distribués dans les boîtes aux lettres entre le 8 et le 10 mai
- Ensuite, des masques lavables et réutilisables, homologués, actuellement en cours de livraison, seront distribués dans les boîtes aux lettres dès réception.

- De la part de la Région Rhône-Alpes :

M. le Président de la Région Rhône-Alpes Auvergne a indiqué qu'une livraison de masque destinée à tous les habitants de la Région sera livrée dans les mairies. Nous sommes en attente du délai de cette livraison.

- **Réouverture des services communaux :**

- SERVICE TECHNIQUE :

Tous les agents ont repris leur poste de travail avec mise à disposition de masques, visières, gants et le travail est organisé de façon à respecter les distances de sécurité entre les agents.

- SERVICE ADMINISTRATIF :

La mairie rouvrira l'accueil au public à compter du 11 mai avec la mise en place de parois en plexiglass, de gel à l'entrée et un marquage au sol pour respecter les distances entre les usagers. Le port du masque est recommandé.

▪ MÉDIATHÈQUE ET BIBLIOTHÈQUES DE VAL D'OINGT

Comme prévu par le gouvernement, la réouverture des bibliothèques de Val d'Oingt s'effectuera à compter du 11 mai.

→ Dans un 1^{er} temps, il est prévu que les lecteurs réservent les ouvrages ou sacs surprises puis viennent les retirer lors de permanences aménagées comme suit :

- Bibliothèque de St Laurent d'Oingt : les mardis de 10h à 11h30
- Bibliothèque de Oingt : les mercredis de 16h00 à 18h00
- Médiathèque du Bois d'Oingt : à confirmer en fonction de la présence des bénévoles ou de notre agent en charge des bibliothèques.

L'objectif est bien-sûr de limiter le nombre de personnes dans ces lieux pour respecter la distanciation. Il ne sera donc pas possible flâner ou bouquiner comme auparavant.

Pour les restitutions de livres, elles se feront durant les permanences et une mise en quarantaine des ouvrages est prévue car il n'est pas possible de les « décontaminer ».

Pour réserver :

- * soit par courriel à mediathequebo@valdoingt.org,
- * soit par le site <https://mediatheque.valdoingt.org/> (à partir de votre compte lecteur),
- * soit par téléphone les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 H au 04 74 71 81 82.

→ Dans un 2^{ème} temps, selon le retour de ces nouvelles modalités de réservation et de restitution, une nouvelle organisation sera éventuellement proposée aux usagers en respectant l'évolution des recommandations gouvernementales.

LA LUDOTHEQUE de l'association Jeux en VO ne reprendra pas ses cafés jeux du mercredi matin jusqu'en septembre.

○ **Réouverture des écoles maternelles et primaires à compter du 14 mai :**

- ↳ Reprise pour chaque école
- ↳ Sondages réalisés auprès des parents pour la remise de leur enfant à l'école
 - Parents favorables : Oingt : 50 % / Saint-Laurent : 75 % / Le Bois d'Oingt : 60 %
- ↳ Organisation :
 - Pré-rentree des enseignants : le 11 mai
 - Reprise des cours : le 14 mai
 - 15 enfants maximum par classe, mais les enseignants préfèrent autour de 10

- Rentrée étalée en fonction des niveaux :
 - Les enfants ne seront en classe que 2 jours par semaine : soit lundi/mardi, soit jeudi/vendredi selon les groupes constitués par les enseignants
 - Calendrier défini pour le mois de mai et à refaire pour juin
 - Enseignement à distance pour les élèves restés chez eux
 - Matérialisation des distances sociales par Alain Breton et les équipes enseignantes
 - Protocole journalier bien défini
 - Service de cantine sans menu spécifique par petits groupes (15 personnes max)
 - Lavage des mains des élèves très régulier avec savon
 - Port du masque pour les enseignants
 - Port du masque pour les enfants non obligatoires
 - Ménage (sanitaires et poignées de porte) réalisé aux moments des récréations du matin, du midi et de l'après-midi
 - Ménage complet réalisé le soir par une société spécialisée
- ↪ Maternelles (Petite Section et Moyenne Section) :
- Protocole sanitaire reçu difficilement applicable dans sa totalité alors que les enfants ne sont pas autonomes. Pas de date de rentrée avant juin
- ↪ Un courrier de la Mairie va être adressé aux familles pour information et inscription pour la cantine et garderie
- ↪ Une Foire Aux Questions sera également adressée aux parents
- **Réouverture des marchés du Bois d'Oingt à compter du 12 mai**
- ↪ **Marchés du Bois d'Oingt** : réouverture à partir du mardi 12 mai et vendredi 15 mai (marché BIO)
- Présence prévisible nombreuse des marchands habituels
 - Conditions sanitaires renforcées :
 - 1 employé communal aux 3 points d'entrée / gels / barrières (Groupama/mairie/église)
 - Port du masque recommandé
 - Etals répartis entre la mairie et l'église
 - Placement des étals espacés et contrôle du bon déroulé par D. Martinez
- ↪ **Marché de Oingt** : Maintien du Poissonnier, du fromager et du marchand de fruits et légumes au moins jusqu'à fin septembre

- **ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL : RÉOUVERTURE à COMPTER DU 13 MAI**

LES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCO REOUVRENT LEURS PORTES PROGRESSIVEMENT A PARTIR DU 13 MAI.
La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports régissant les accueils collectifs a communiqué les autorisations d'accueil et les conditions d'activités.

Les Accueils de Loisirs sont donc contraints de limiter les effectifs.

Les inscriptions faites « avant COVID » sont annulées et des nouvelles règles d'inscriptions sont mises en place dès le 11 mai.

Une priorité est organisée selon les situations familiales et professionnelles
L'inscription des mercredis est possible pour les familles suivantes :

- Des familles pour lesquelles le télétravail sera supprimé dès le 11 mai
- Des familles monoparentales obligées de reprendre leur activité en dehors du domicile
- Des familles exerçant une activité mobilisée dans la cadre de la lutte contre le COVID 19
- Des familles se trouvant dans une difficulté sociale et accompagnées par les services sociaux.

Les familles concernées par l'une de ces catégories et donc dans l'impossibilité de garder leur enfant à domicile, pourront accéder aux inscriptions des mercredis sur le « portail famille » des accueils de loisirs de la CCBPD.

L'accès au module « inscriptions » des mercredis sera possible en fournissant les attestations justifiant de la situation de « prioritaire ».

Toute demande de renseignement concernant les inscriptions ou le « statut prioritaire » est possible sur la boîte enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com

Toutes les évolutions réglementaires permettant de nouvelles modalités d'accueils seront en ligne sur le site internet de la CCBPD

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/enfance-et-jeunesse>

- **PARCS et JARDINS**

Suite aux annonces faites par le 1^{er} ministre ce jeudi 7 mai, le Département du Rhône est situé dans la zone verte du plan de déconfinement ; ce qui signifie que les parcs et jardins pourront rouvrir.

- **INFORMATION DÉCHETTERIE**

Suite à la réouverture des déchetteries, la Communauté de Communes nous informe que le « BOIS » peut de nouveau être apporté.

En revanche, la filière dédiée au traitement des DEEE n'est pas encore opérationnelle et les casiers réservés à l'accueil des petits électro-ménagers sont pleins ; ils ne peuvent, par conséquent, toujours pas être amenés en déchetterie.

La filière « déchets d'ameublement » va très certainement redémarrer la semaine prochaine.

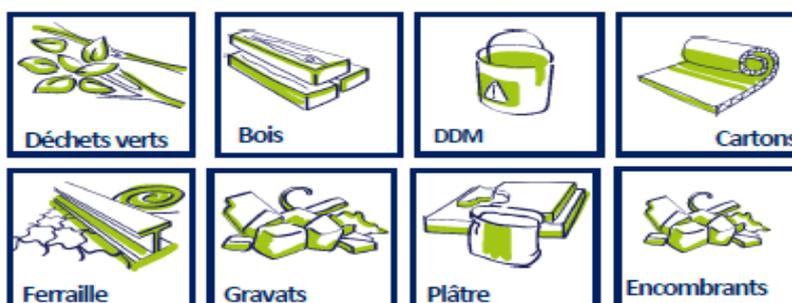
Réouverture de la déchèterie

MODIFICATION DE LA LISTE DE DECHETS ACCEPTES

En raison de la fermeture temporaire des centres de vidage, votre déchèterie n'est pas en mesure d'accepter l'intégralité de vos déchets.

Nous nous efforçons de répondre au mieux à vos besoins et vous remercions pour votre compréhension.

DECHETS ACCEPTES



DECHETS REFUSES



- **MESSAGE de LA POSTE**

« Dans la perspective de la prochaine phase de déconfinement, La Poste projette de rétablir une distribution des courriers et des colis 6 jours sur 7 de manière progressive à partir du 11 mai, et lance de nouveaux services pour accompagner ceux qui doivent continuer à rester chez eux. Tous les bureaux de poste de France seront ouverts à la fin du mois de mai avec des horaires adaptés. Ce plan de déconfinement, qui organise notamment le retour sur site des postiers dont les activités ne sont pas compatibles avec le télétravail, sera présenté aux organisations syndicales cette semaine.

Services à la population

De façon progressive, le facteur passera 6 jours par semaine pour distribuer les colis, les lettres recommandées, la presse quotidienne, collecter le courrier, et assurer les services de proximité. La distribution des autres courriers sera assurée 5 jours par semaine

A partir de la semaine du 11 mai, la mise en place d'une nouvelle organisation permettra la distribution des colis, de la presse quotidienne et des services de proximité comme le portage de repas et de médicaments 6 jours sur 7, du lundi au samedi.

Les lettres recommandées seront également distribuées 6 jours sur 7 (le samedi, si c'est le jour choisi par les clients pour une deuxième présentation).

Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables

Dans le cadre du déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, La Poste continue à porter une attention particulière aux personnes isolées et fragiles. Pour limiter leurs déplacements, elle propose désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer. Ce service est gratuit et il suffit pour en bénéficier de se signaler à son facteur, lors de son passage ou en apposant un mot ou un signe sur sa boîte aux lettres. Pour affranchir le courrier, deux possibilités : imprimer une étiquette d'affranchissement depuis laposte.fr, ou payer l'affranchissement directement au facteur par chèque ou en espèces avec l'appoint. »

- **INFO DIVERSES**

DÉTECTION DU COVID-19 SUR LES SURFACES
⚠ La détection du virus sur une surface ne signifie pas que ce virus est encore infectieux. ⚠

	AIR	CARTON	PLASTIQUE	MÉTAL
jusqu'à :	3h	24h	2-3 jours	2-3 jours
objets utilisés par tous	Boutons d'ascenseurs	Siège de toilettes	Poignée de porte	Evier

FCBF INFO

RAPPELS

- **RAPPEL : RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Les collectes des ordures ménagères et des emballages légers (poubelles jaunes) sont maintenues le **VENDREDI 8 MAI 2020**.

- **VOGUE DE LA PENTECÔTE**

La vogue de Pentecôte, initialement prévue du 30 mai au 1^{er} juin, est annulée.

- **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Nous vous informons que les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020 sont ouvertes.

Compte tenu de la période de confinement, il est nécessaire, dans un 1^{er} temps, que les parents prennent contact avec la mairie soit au 0474716051 soit par mail : mairie@valdoingt.org puis dans un 2nd temps de fournir les pièces suivantes :

Pièces à fournir :

- Carte d'identité de l'enfant **ou** Acte de naissance de moins de 3 mois,
- Cartes d'identité des parents,
- Numéro(s) de téléphone des parents,
- Justificatif de domicile,
- Livret de famille,
- Carnet de santé (pages des vaccinations).

Cas particuliers :

- Pour scolariser un enfant dont les parents sont divorcés :
 - Jugement ou convention de divorce, à défaut une attestation conjointe des parents précisant la résidence de l'enfant,
 - Justificatif de domicile de la deuxième adresse dans le cas d'une résidence alternée.
- Si l'enfant est domicilié hors de la commune : fournir le **formulaire de dérogation** dûment complété par l'école et la commune de résidence ainsi que par l'école et la commune d'accueil.
- Si l'enfant était inscrit dans une autre école auparavant : fournir le **certificat de radiation** délivré par l'école précédente.

L'ensemble de ces documents est à rendre en mairie AVANT LE 15 JUIN 2020

- **APPLICATION Mobile à Télécharger**

La mairie propose à tous les habitants détenteurs d'un smartphone de télécharger l'application pour être informé en temps réel des informations de la commune (alerte notification, actualités, évènements, infos panneau lumineux...).

- *Télécharger l'application **City Wall***
- *Saisir le code postal : **69620***
- *Sélectionner **Val d'Oingt** pour accéder au fil d'actualité de la commune*



La démarche est simple et rapide, n'hésitez pas à vous connecter !